

Réunion de rentrée de Technologie

Vendredi 27 septembre 2019

14h - 17h

Collège Gourdeliane

Ordre du jour

1. Introduction - feuille de route et réforme du lycée (IPR) : **20 min**
2. Formation : présentation du PAF (Jean-Marc MOLINA) : **20 min**
3. Accompagnement (Serge CORNELIE) : **20 min**
4. DNB et recensement des enseignants de 3^{ème} (Jean-Marc MOLINA) : **20 min**
5. Les concours (Eddy GALLY, Sébastien MATHIAS, Kévin CITADELLE) : **20 min**
 - Bilan concours Robotique First 2019
 - Présentation Nouveau concept Concours Technologie
 - autres concours nationaux (Castor + C'Génial + Course en cours, BATISSIEL PLUS, Entreprendre pour apprendre...)
6. Rappel équipements : procédures, garanties, besoins (Serge CORNELIE) : **20 min**
7. TRIBU : production de ressources (Joël ALEXIS) et ressources en ligne (DELAWARDE) : **20 min**
8. Groupe de travail pour production de ressource (Serge CORNELIE) : **20 min**

Constats de rentrée

A – Effectifs

- **2 033 élèves en moins** avec **1 207 élèves en moins** dans le 1^{er} degré

- 91 821 élèves dans 301 écoles et 90 établissements scolaires
 - 44 330 à l'école
 - 25 760 au collège
 - 21 731 au lycée

Constats de rentrée

B - Profils des élèves

■ B-1 Les boursiers

- 45,5% d'élèves
 - 47,2% en collège
 - 36,8% en LGT
 - 43,9% en lycée polyvalent
 - 62,1% en lycée professionnel

■ B-2 Les PCS : Professions et Catégories Socioprofessionnelles

Répartition des PCS défavorisés :

- 43,3% en collège
- 44% en lycée avec :
 - 33,6% en LGT
 - 43,5% en lycée polyvalent
 - 55% en lycée professionnel

Constats de rentrée

C - Moyens alloués

- Aucune suppression de poste dans le premier degré
- 20,7 élèves par classe en moyenne

- 86 postes supprimés dans le second degré
- Pas de dégradation du nombre d'heures/élèves :
 - 1,32 pour les collèges
 - 1,62 pour les LPO
 - 2,25 pour les LGT

- 4 postes administratifs supprimés

Constats de rentrée

D - Résultats aux examens

▪ D-1 DNB

- 6 668 candidats à la session 2019
- 84,3% de taux de réussite

▪ D-2 Bac

- 6 001 candidats à la session de juin 2019
- Taux de réussite global de 87,9%
 - 90,6% en filière générale
 - 92,2% en filière technologique
 - 80,8% en filière professionnelle

Constats de rentrée

E - Orientation et Affectation

▪ Classe de 3ème

- Taux d'orientation en 2nde GT de 63%

▪ Classe de seconde (nouvelle première)

- Taux d'orientation vers la 1ère G est de 65,8%

▪ PARCOURSUP

- Beaucoup plus de candidats (IFSI et EFTS)
- Pas de situations de tensions
- 83% des candidats avaient reçu une proposition au 17 juillet 2019

feuille de route de technologie

P1 : Accompagnement et formation

P2 : Production de ressources

P3 : Concours de Technologie

P4 : Formation INSPÉ

P5 : Sciences et Technologie

P6 : Laboratoires : matériels et logiciels

P7 : Maison pour la science

P1 : Accompagnement et formation

PAF, formation de proximité, accompagnement personnalisé...

L'accompagnement en établissement :

- En 2018-2019, 12 visites d'accompagnement des équipes de technologie
- En 2019-2020, 9 regroupements sciences et techno ou techno de CLG

Le plan académique de formation :

- Formations **inter degré** et **inter disciplinaires** pour la technologie au cycle 3, les « sciences et technologie » et « l'informatique et programmation »
- Formations disciplinaires pour **maitriser les technologies** inscrites dans les programmes : réseaux, objets connectés, SysML, impression 3D, robotique, simulation, design..
- Formations pour développer vos **compétences en ingénierie pédagogique** : les démarches pédagogiques, différenciation pédagogique, gestion de classe, pédagogie XA (eXpérience des Apprenants).

P7 : Maison pour la science

Le projet des *Maisons pour la science au service des professeurs* est né en 2012 à l'initiative de [l'Académie des sciences](#).

Un réseau au service du développement professionnel des enseignants

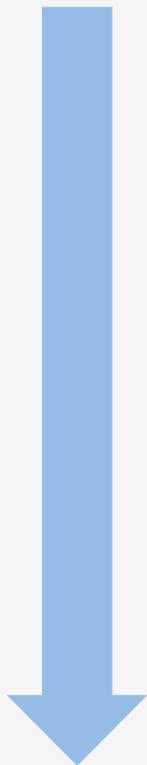
L'objectif des *Maisons pour la science* est d'aider les enseignants à faire évoluer leurs pratiques d'enseignement des sciences. Chaque Maison propose à l'échelle de sa région une offre de [développement professionnel](#) aux professeurs de la maternelle jusqu'à la classe de troisième concernés par l'enseignement des sciences et de la technologie.

Constitué de 10 *Maisons pour la science*, le réseau est coordonné par la [Fondation La main à la pâte](#) qui en représente le Centre national. Ce Centre national propose également une offre de développement professionnel plus particulièrement adressée aux acteurs de la formation du premier et du second degrés (conseillers pédagogiques, inspecteurs, universitaires...) de l'ensemble du territoire.



Orientation en 3ème

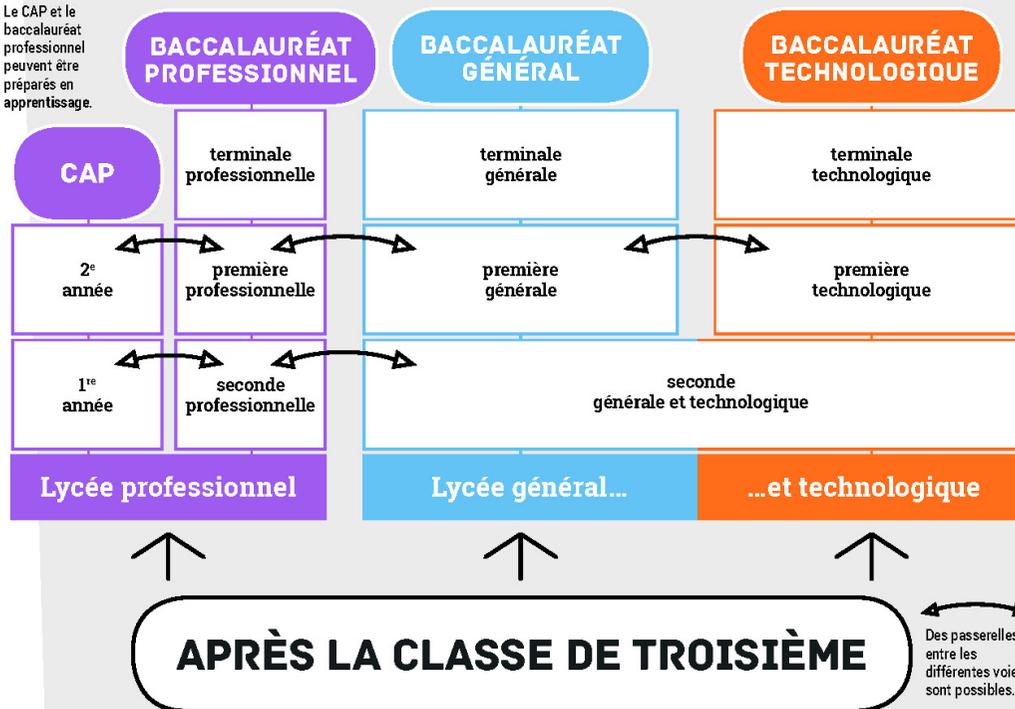
Les étapes d'orientation en 3^{ème}



- **De janvier à février**, les élèves et leur famille formulent leurs vœux provisoires sur la fiche de dialogue :
 - Seconde générale et technologique ;
 - Seconde professionnelle (sous statut scolaire ou en apprentissage) ;
 - 1^{ère} année de CAP (sous statut scolaire ou en apprentissage).
- **Au conseil de classe du 2^e trimestre**, un avis provisoire d'orientation est donné ; il est transmis sur la fiche de dialogue.
- **D'avril à mai**, les élèves et leur famille inscrivent leurs vœux définitifs sur la fiche de dialogue.
- **Au conseil de classe du 3^e trimestre**, une proposition d'orientation est faite par l'équipe pédagogique :
 - Elle est validée si elle correspond au vœu de l'élève ;
 - Un entretien est organisé entre la famille et le chef d'établissement si elle diffère du vœu de l'élève.
- **De juin à début juillet**, les élèves reçoivent leur notification d'affectation et s'inscrivent dans leur futur établissement.

LA SCOLARITÉ AU LYCÉE

Le CAP et le baccalauréat professionnel peuvent être préparés en apprentissage.



G. BUSSAC IA-IPR STI & technologie

La voie professionnelle

la voie professionnelle pour se former aux métiers de demain

- La voie professionnelle permet aux élèves de suivre des enseignements concrets pour apprendre un métier rapidement.
- Deux diplômes professionnels peuvent être préparés :
 - Le CAP, en 2 ans, pour une insertion immédiate dans l'emploi ou une poursuite d'études;
 - Le baccalauréat professionnel, en 3 ans, pour s'insérer dans l'emploi ou poursuivre des études supérieures.
- La formation peut être suivie :
 - Sous statut scolaire dans un lycée, avec des périodes de stage en entreprise chaque année ;
 - En apprentissage dans un lycée ou dans un CFA, avec un contrat de travail auprès d'un employeur.

La transformation de la voie professionnelle

Des parcours plus personnalisés

- Des parcours plus progressifs grâce à des classes de seconde par familles de métiers : les élèves choisissent un secteur d'activité en fin de 3^{ème}, puis choisissent leur spécialité de baccalauréat à la fin de la 2^{de}, avec une meilleure connaissance des métiers ;
- Plus d'accompagnement : 100 heures par an pour consolider les apprentissages, se renforcer en français et mathématiques, et construire son projet d'avenir ;
- Des passerelles entre l'apprentissage et le statut scolaire pour construire un cursus au plus près des besoins de l'élève.

La voie générale et technologique

La nouvelle Seconde générale et technologique

en seconde : Accompagnement soutien - le test de positionnement

- **Tests numériques de 50 minutes en mathématiques et français (entre le 16 septembre et le 4 octobre)**
 - Correction automatisée
 - La communication des résultats aux familles est essentielle et sera organisée avant les congés de la Toussaint (résultats anonymes partagés entre l'élève, sa famille et ses enseignants).
 - Mise en place de l'accompagnement personnalisé à la lumière des résultats des tests.

- **Les changements pour la rentrée 2019**
 - Un profil des acquis et des besoins de chaque élève, pour les différentes compétences évaluées beaucoup plus détaillé. L'analyse des résultats des élèves se fera sur la base de six groupes pour offrir des bilans individuels plus précis.
 - Un rendu par classe selon les degrés de maîtrise immédiatement disponible.
 - Une mise à disposition ultérieure des consolidations à différents niveaux (classe, lycée, département, académie, ...) avec des repères nationaux.
 - Dès le début des passations le 16 septembre, un document présentant la moitié des exercices passés par les élèves sera mis à disposition des équipes pédagogiques.

Le nouveau tronc commun DE LA SECONDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

■ Tous les élèves de Seconde générale et technologique suivent les mêmes enseignements communs :

- Français : 4h
- Histoire-géographie : 3h
- LVA et LVB : 5h30
- Mathématiques : 4h
- Physique-chimie : 3h
- Sciences de la vie et de la Terre : 1h30
- Éducation physique et sportive : 2h
- Enseignement moral et civique : 18h annuelles

2 nouveaux enseignements obligatoires :

- Sciences économiques et sociales : 1h30
- Sciences numériques et technologie : 1h30

LES NOUVEAUX ENSEIGNEMENTS optionnels de la seconde générale et technologique

- Tous les élèves de Seconde générale et technologique peuvent **choisir au plus deux enseignements optionnels non obligatoires*** :

- **1 enseignement optionnel général au choix parmi :**

- Langues et cultures de l'Antiquité* (*latin ou grec*) : 3h
- Langue vivante C : 3h
- Arts : 3h
- EPS : 3h
- Arts du cirque : 6h

***Exception:** L'enseignement optionnel de LCA est cumulable

- **1 enseignement optionnel technologique au choix parmi :**

- Management et gestion : 1h30
- Santé social : 1h30
- Biotechnologies : 1h30
- Sciences de laboratoire : 1h30
- Sciences de l'ingénieur : 1h30
- Création et innovation technologiques : 1h30
- Création et culture – design Atelier artistique : 6h
- Culture et pratique de la danse / ou de la musique / ou du théâtre 6h

Le choix des enseignements optionnels ne prédestine pas à une orientation en voie générale ou technologique

EN ROUTE VERS LA PREMIERE : RAPPEL DU CALENDRIER EN CLASSE DE SECONDE

- **Avant les vacances de Noël**, chaque lycée informe les élèves et les familles des enseignements de spécialité qui seront disponibles au sein de l'établissement.
- **À la fin du deuxième trimestre**, chaque famille formule des souhaits d'orientation grâce à la « fiche dialogue »
- Pour la **voie générale**, au **2^{ème} trimestre**, l'élève et sa famille indiquent **4 enseignements de spécialité** (5 si l'une des spécialités envisagées n'est pas proposée dans l'établissement) qui l'intéressent pour la classe de 1^{re}
- Le conseil de classe émet des recommandations sur ces souhaits, en fonction du potentiel de l'élève et des organisations de l'établissement.
- Ces projets font l'objet d'échanges entre la famille, l'élève et l'équipe éducative. Au troisième trimestre, si l'avis du conseil de classe est favorable pour l'orientation vers la voie générale, l'élève et la famille font le **choix de 3 spécialités** pour la classe de première.
- Pour la **voie technologique**, l'élève et sa famille indiquent leurs souhaits de série qui fera l'objet d'une décision d'orientation au troisième trimestre après discussion avec l'équipe éducative.

Les nouveautés en classe de première :
enseignements, grille horaire, contrôle continu

Les NOUVEAUTÉS en classe de première...

- Dans chaque voie, générale ou technologique :

Des enseignements communs à tous les élèves

Des enseignements de spécialité pour chacun

- Attachés à la série en voie technologique
- Choisis par les élèves en voie générale

**Des enseignements optionnels pour les élèves
qui le souhaitent**

...En voie générale

■ Enseignements communs

- Français : 4h
- Histoire-géographie : 3h
- LVA et LVB : 4h30
- Éducation physique et sportive : 2h
- Enseignement scientifique : 2h
- Enseignement moral et civique : 18h annuelles

■ 1 enseignement optionnel au plus* (3h hebdomadaires par option) à choisir parmi :

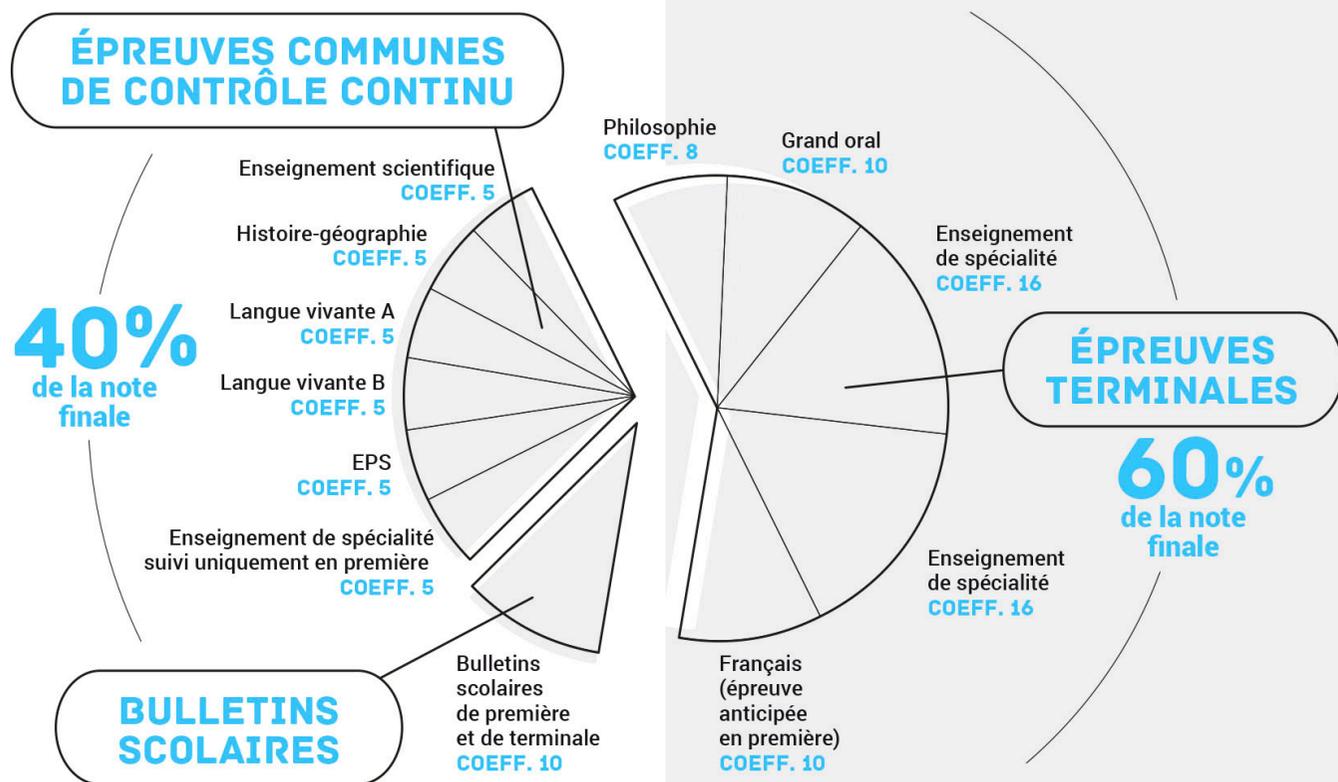
- Langue vivante
- Arts
- Education physique et sportive
- Langues et cultures de l'antiquité

***Exception** : L'enseignement optionnel de LCA est cumulable

■ 3 enseignements de spécialité (4h hebdomadaires par spécialité) à choisir parmi :

- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la Vie et de la Terre
- Sciences économiques et sociales
- Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales
- Numérique et sciences informatiques
- Sciences de l'ingénieur
- Littérature, langues et cultures de l'Antiquité
- Arts (arts plastiques ou musique ou théâtre ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts)
- Biologie écologie (dans les lycées agricoles uniquement)

LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL



...En voie technologique

■ Enseignements communs à toutes les séries

- Français : 3h
- Histoire-géographie : 1h30
- LVA et LVB : 4h
- Éducation physique et sportive : 2h
- Mathématiques : 3h
- Enseignement moral et civique : 18h30 annuelles

...En voie technologique

■ L'organisation en séries est maintenue

Les élèves optant pour la voie technologique se dirigent vers **une série, qui déterminera leurs enseignements de spécialité** :

- STL : Sciences et technologies de laboratoire
- STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
- STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion
- STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (dans les lycées agricoles uniquement)
- STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration

La filière STMD devient S2TMD avec l'intégration du théâtre

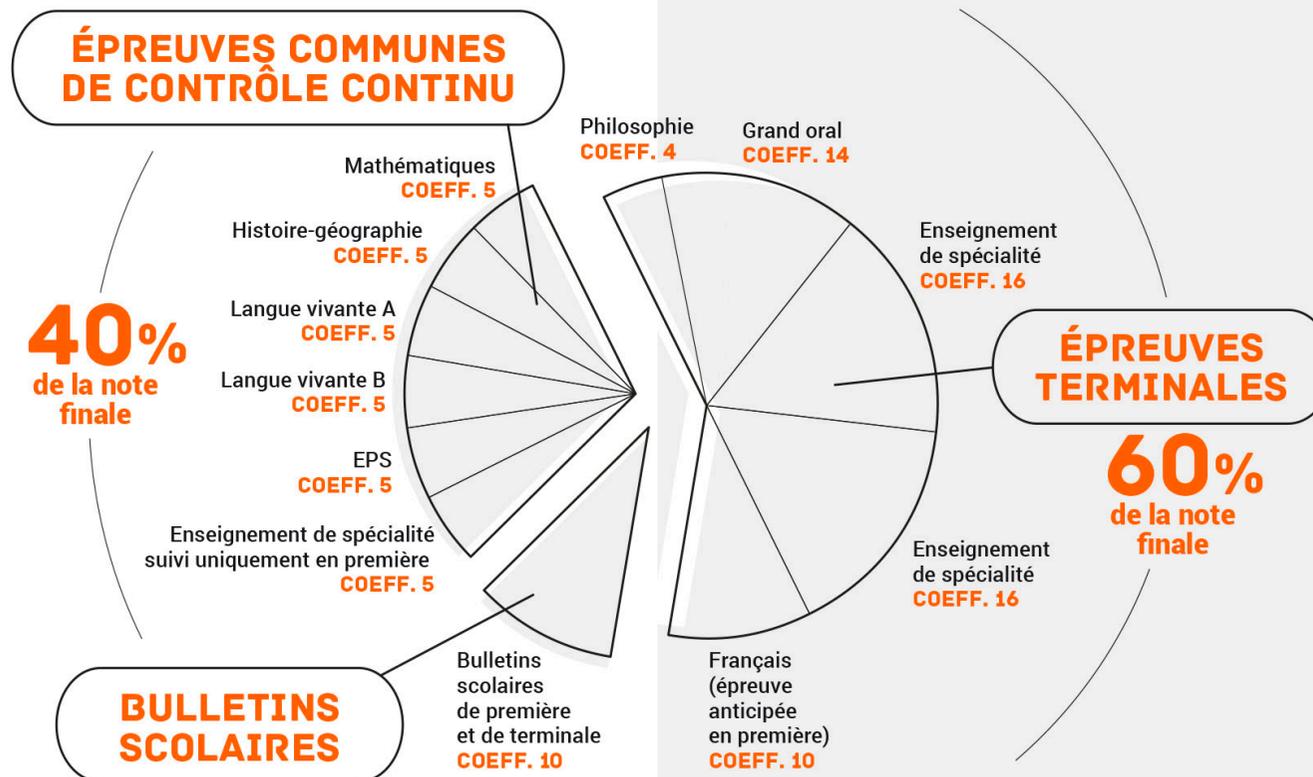
- S2TMD : Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse

■ 2 enseignements optionnels au plus à choisir parmi :

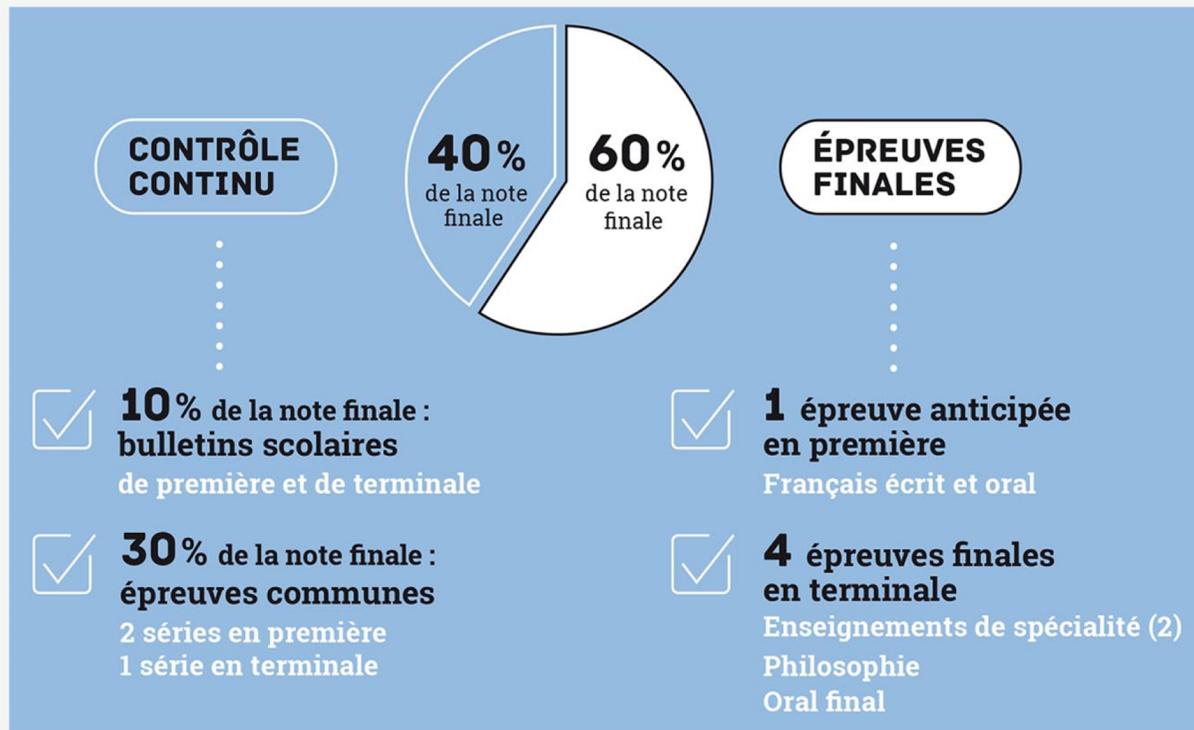
- Langue vivante C (série STHR)
- Arts
- Education physique et sportive

Focus : La filière STHR s'intègre dès la Seconde

LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE



LE CONTRÔLE CONTINU DANS LE NOUVEAU BACCALAUREAT



Calendrier des épreuves de contrôle continu 2019-2020

1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre
		
Histoire-géographie		
		
LVA / LVB		
		
Mathématiques*		
		
Enseignement scientifique**		
		
Enseignement de spécialité suivi en 1 ^{re} uniquement		

* Voie technologique - ** Voie générale

En route vers la terminale : calendrier de la classe de première

1^{er} trimestre

Novembre 2019 : 1^{ère} semaine de l'orientation

2^{ème} trimestre

Février 2020 : 2^{ème} semaine de l'orientation

1^{ère} série d'épreuves communes

Voie générale : L'élève de première communique lors du conseil de classe l'enseignement de spécialité qu'il ne souhaite pas poursuivre en terminale et qui fera l'objet d'une épreuve commune de contrôle continu au 3^{ème} trimestre

3^{ème} trimestre

2^{ème} série d'épreuves communes

Épreuves anticipées de français (oral, écrit)

Merci de votre attention